



Déclaration orale
Adoption du rapport EPU de la République de Côte d'Ivoire
Xxx septembre 2019
Par xxx

Merci, Mr le Président

Mr le Président, CIVICUS accueille l'engagement pris par le gouvernement de la Côte d'Ivoire dans le processus de l'EPU. Nous saluons également des avancées dans l'environnement pour les OSC et les DDH depuis la fin du conflit qui a englouti le pays de 1999 à 2011 notamment l'adoption, en février 2017, du décret d'application de la Loi pour la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Cependant, dans notre soumission conjointe à l'EPU, nous avons documenté que, depuis son dernier examen, le gouvernement de Côte d'Ivoire n'a pas mis en œuvre la plupart des recommandations relatives à l'espace civique.

Un an avant les élections présidentielle d'octobre 2020, il y a des préoccupations sur une intolérance croissante à l'égard des voix dissidentes, notamment des menaces, des attaques et des arrestations arbitraires des activistes de la société civile, blogueurs et syndicalistes. Le 23 juillet 2019, six membres de la coalition de la société civile "Les Indignés" ont été arrêtés arbitrairement devant les locaux de la commission électorale alors qu'ils se rendaient à une réunion à la suite du report d'un rassemblement pacifique. Aristide Ozoukou de la Coordination des élèves et des étudiants de Côte d'Ivoire (COEE CI) a été arrêté le 9 février 2019 après avoir publié un message sur Facebook invitant les étudiants à rester chez eux à la suite d'une grève des enseignants. Le blogueur et activiste en ligne Soro Tangboho a été condamné, en appel, à deux ans de prison pour «troubles à l'ordre public» et «incitation à la xénophobie». Selon l'activiste, il aurait été arrêté le 8 novembre 2018 alors qu'il diffusait une vidéo, en direct sur Facebook, des policiers en train d'exhorter des automobilistes.

En plus, le droit à la liberté de la réunion pacifique a été parfois refusé, en particulier à l'opposition politique. Par exemple, une manifestation de l'opposition prévue le 5 août 2019 dans la ville de Sanguoine a été interdite par les autorités locales. En avril 2018, 18 manifestants ont été condamnés à 12 jours de prison et à une amende pour 'trouble à l'ordre public' pour avoir participé à une manifestation de l'opposition le 22 mars afin d'exiger la réforme de la Commission électorale indépendante.

Nous appelons le gouvernement à mener une enquête indépendante sur toutes les violations commises contre des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des syndicalistes, et à traduire les auteurs de tels actes en justice, y compris pour les cambriolages aux bureaux des organisations des droits humains. CIVICUS reste également préoccupé par le coût élevé d'environ \$ US 10 pour l'obtention de Carte nationale d'Identité exigée pour l'enrôlement sur les listes électorales.

Monsieur le Président CIVICUS invite le gouvernement de Côte d'Ivoire à prendre des mesures proactives pour répondre à ces préoccupations et à mettre en œuvre les recommandations visant à créer et à maintenir, en droit et en pratique, un environnement favorable pour la société civile.

Nous vous remercions.